



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

See Section 1. Voir Section 1.
-----------------------------------

**STANDARD REQUEST FOR BID**

**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

Solicitation No. - N° de la demande  202200784/A	Amendment No. - N° de modification
Solicitation closes – La demande prend fin :  at – à See Section 1 Voir Section 1 on – le See Section 1 Voir Section 1	File No. - N° de dossier

Date of Solicitation – Date de la demande December 24, 2021 Le 24 décembre 2021
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :  See Section 2, Article 4.1. Voir Section 2, Article 4.1
Destination  See Section 2, Annex A. Voir Section 2, Annexe A.

**Instructions:**

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

**Instructions:**

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)
Signature : _____ Date : _____

## TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

### SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

#### Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? **NON**

#### Étape 2. Concurrentiel ou non concurrentiel

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue :

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
  1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
  2. une copie des factures payées pour les biens ou services de qualité analogue vendus en quantité équivalente à d'autres clients;
  3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
  4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

#### Étape 3. Généralités ou Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA)

---

#### **Modalités de la demande de soumissions (DDS) :**

La présente demande de soumissions (DDS) est publiée conformément à l'AMA du fournisseur pour du mobilier des postes de travail, qui fait partie de la série d'AMA établis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et portant le numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente DDS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente DDS.

Le Guide sur les modalités d'aménagement des postes de travail (GMAPT) contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie des DDS individuelles aux termes du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'Annexe A à la présente.

Le soumissionnaire doit également fournir les renseignements demandés à l'article 4 ci-dessous, au moment précisé dans l'article 3.

## Exigences relatives à la sécurité :

1. Conditions
  - a. Les personnes proposées par le soumissionnaire qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature protégée ou classifiée, ou encore à l'établissement de travail dont l'accès est réglementé, doivent satisfaire aux exigences définies dans l'Annexe B en matière de sécurité comme il est indiqué à l'Annexe B.
2. Pour plus d'informations sur les exigences relatives à la sécurité, les soumissionnaires doivent consulter le site Web du Programme de sécurité industrielle de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html>).
3. Les modalités de l'article 1 ci-dessus doivent être respectées par le soumissionnaire :  
Avant l'attribution d'un contrat. On rappelle aux soumissionnaires d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'attribution du contrat pour permettre au soumissionnaire retenu d'obtenir la cote de sécurité nécessaire demeure à l'entière discrétion de l'autorité contractante.
4. Les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants, à tout le moins, pour montrer qu'ils se conforment aux exigences relatives à la sécurité.
  - a. Le nom de toutes les personnes qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens classifiés ou protégés ou à des lieux d'exécution des travaux dont l'accès est réglementé. Il est également préférable d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

<b>Invitation à soumissionner publiée par :</b>	
Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner :	Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous.
<b>Date de clôture de la demande de soumissions — Présentation d'une soumission :</b> Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous.	
Au plus tard à la date et à l'heure :	a. <b>Le 7 janvier 2022</b> b. <b>14 h, HNE (heure normale de l'Est)</b>
À l'adresse de courriel ( <i>le cas échéant</i> )	<a href="mailto:markos.vennos@rcmp-grc.gc.ca">markos.vennos@rcmp-grc.gc.ca</a>
<b>Demandes de renseignements sur la DDS</b>	
Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de la DDS à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de la DDS. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse.	_____ jours ouvrables

**SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

<b>1.</b>	<b>Modalités du contrat</b>	
	Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.	
<b>2.</b>	<b>Exigences relatives à la sécurité</b> (cocher ce qui s'applique)	
2.1	Les exigences applicables relatives à la sécurité sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité qui figure à l'Annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes.	
	a	<b>L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité.</b> Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI Y RÉALISER DES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés.
	b	<b>Une cote de sécurité est exigée.</b> L'entrepreneur doit avoir l'autorisation de sécurité conforme aux exigences énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) à l'Annexe B du présent document.
	c	<b>Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.</b>
<b>3.</b>	<b>Besoin</b>	
3.1	L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'Annexe A ci-jointe.	
<b>4.</b>	<b>Responsables</b>	
4.1	<b>Autorité contractante (utilisateur désigné)</b>	
	Nom :	<b>Markos Vennos</b>
	Titre :	<b>Gestionnaire, Approvisionnement</b>
	Ministère, organisme ou société d'État :	<b>Gendarmerie royale du Canada</b>
	Adresse :	<b>s.o.</b>
	N° de téléphone :	<b>343-552-4690</b>
	Courriel :	<b><a href="mailto:markos.vennos@rcmp-grc.gc.ca">markos.vennos@rcmp-grc.gc.ca</a></b>
4.2	<b>Chargé de projet (à remplir à l'attribution du contrat)</b> <i>Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i>  <i>Le chargé de projet doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour y livrer et y installer le mobilier selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i>	
	Nom :	
	Titre :	
	Ministère, organisme ou société d'État :	
	Adresse :	
	N° de téléphone :	
	Courriel :	
4.3	<b>Représentant de l'entrepreneur</b>	
	Voir l'Annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous.	
<b>5.</b>	<b>Mode de paiement</b>	
	La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit.	

	X	Paielement unique
		Paielements multiples
<b>6.</b>	<b>Facturation</b>	
	En plus de respecter les modalités de facturation indiquées dans le Guide sur les modalités d'aménagement des postes de travail, l'entrepreneur enverra l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement.	
	Nom de l'organisation et de la personne-ressource : <i>[à remplir au moment de l'attribution du contrat]</i>	
	Adresse :	
<b>7.</b>	<b>Clauses du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA)</b>	
<b>NOUVEAU</b>	<b>A3080 – Exigence de vaccination obligatoire contre la COVID-19</b>	
	La présente exigence est assujettie à la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs. Si vous omettez de remplir et de fournir l'attestation de l'exigence de vaccination obligatoire contre la COVID-19 <b> dans le cadre de la soumission</b> , celle-ci sera jugée irrecevable.	
<b>NOUVEAU</b>	<b>A3081 – Attestation de l'exigence de vaccination obligatoire complète contre la COVID-19</b>	
	Conformément à la politique de vaccination contre la COVID-19 du personnel des fournisseurs, tous les soumissionnaires doivent fournir l' <i>attestation de l'exigence de vaccination obligatoire contre la COVID-19</i> jointe à la présente demande de soumission <b>avec leur offre</b> pour que cette dernière soit prise en considération. Cette attestation qui est intégrée à la demande de soumissions à sa date de clôture fait partie intégrante du contrat auquel elle est intégrée.	
<b>Conditions générales supplémentaires :</b>		
<b>NOUVEAU</b>	<b>ID 4013 - Le respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place s'applique au contrat et en fait partie intégrante.</b>	
	L'entrepreneur doit observer toutes les mesures de sécurité, les ordres permanents, les politiques et les autres règles en vigueur à l'endroit où sont exécutés les travaux, et s'assurer que ses employés et les sous-traitants font de même.	
<b>NOUVEAU</b>	<b>ID 4014 - Suspension des travaux</b>	
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'autorité contractante peut à tout moment, au moyen d'un avis écrit, ordonner à l'entrepreneur de suspendre ou d'arrêter les travaux ou une partie des travaux prévus au contrat, et ce, pour une période maximale de 180 jours. L'entrepreneur doit se conformer sans délai à l'ordre de suspension, de manière à réduire les frais liés à la suspension. Pendant la durée visée par l'ordre de suspension, l'entrepreneur ne peut enlever les travaux ou une partie des travaux des lieux où ils se trouvent sans avoir préalablement obtenu le consentement écrit de l'autorité contractante. Durant la période de 180 jours, l'autorité contractante doit soit annuler l'ordre ou résilier le contrat, en tout ou en partie, selon les clauses Manquement de la part de l'entrepreneur des conditions générales <u>2010A</u>.</li> <li>2. Lorsqu'un ordre est donné en vertu du paragraphe 1, l'entrepreneur a le droit d'être remboursé des coûts supplémentaires engagés en raison de la suspension des travaux, majorés d'un profit juste et raisonnable, à moins que l'autorité contractante ne résilie le contrat à cause d'un manquement de la part de l'entrepreneur ou que celui-ci ne renonce au contrat.</li> <li>3. En cas d'annulation d'un ordre de suspension donné en vertu du paragraphe 1, l'entrepreneur doit reprendre dès que possible les travaux conformément au contrat. Si la suspension a empêché l'entrepreneur de respecter une date de livraison stipulée dans le contrat, la date d'exécution de la partie du contrat touchée par la suspension est reportée du nombre de jours équivalant à la période de suspension ainsi que du nombre de jours que l'autorité contractante estime nécessaire à l'entrepreneur,</li> </ol>	

	après consultation avec celui-ci, pour reprendre les travaux, le cas échéant. Les justes redressements seront apportés, au besoin, aux conditions du contrat qui sont touchées.
--	---

**ANNEXE A**  
**BESOIN ET BASE DE PAIEMENT**

---

---

1. Sélection des catégories

**Règle de combinaison de catégories :**

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront combinées aux fins de l'évaluation et de l'attribution du contrat :

La règle ne s'applique qu'aux catégories qui sont cochées ci-dessous. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et un contrat distinct pourrait être attribué à des fournisseurs différents.

- Catégorie 1**
- Catégorie 2**
- Catégorie 5**

**Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :**

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits correspondant à un maximum de 20 % du total d'un produit pour une catégorie donnée avant les taxes applicables, après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion du chargé de projet, **avant la fabrication ou la commande des produits**. Le chargé de projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit concernant les produits sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur proposera un prix pour chacun des produits mis à niveau correspondant à 20 % au maximum du prix contractuel pour chaque catégorie, tel qu'indiqué au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat établissant les mises à niveau du design et leur prix.

Le fournisseur certifie que tous les produits dont le design a été mis à niveau seront conformes à toutes les spécifications et respecteront toutes les exigences de mise à l'essai précisées à la section Spécification de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : processus consistant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée du même produit.

Le besoin comprend les catégories de travaux suivantes :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

- Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'Annexe C)
- Catégorie 1b – Composants de support et mobilier autoportant

**RÈGLE :** Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent s'approvisionner en produits de rangement en métal qui constituent une partie de la catégorie 1 dans le cas où ces produits font partie d'une exigence liée à un poste de travail/point de travail. Si cette règle ne s'applique pas, il faut recourir à la catégorie 3 pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

b.  Catégorie 2 – Bureaux ou tables autoportants à hauteur réglable

c.  Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage, des garde-robes et des armoires de rangement personnelles aux termes du paragraphe 4.1 de la section 6B de l'AMA (tableau 1 – Détails supplémentaires sur le produit).

d.  Catégorie 4 – Placage de bois – produits autostables

e.  Catégorie 5 – Appareils d'éclairage et accessoires

f.  Catégorie 6 – Espaces de soutien – mobilier collaboratif

**RÈGLE :** La catégorie 6 peut être subdivisée par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Un espace est défini comme étant un emplacement disponible à une fin particulière, comme une salle de conférence ou une salle de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Si des produits non offerts dans le cadre d'un AMA font partie d'un besoin, l'utilisateur désigné doit valider la limite de 30 % avant que la catégorie ne soit subdivisée. Les produits non offerts dans le cadre d'un AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle subdivision ou à sa propre subdivision.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera subdivisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

g.  Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : \_\_\_\_\_

## 2. Tableaux des produits et des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

**DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :** Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. **Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou subdivision de la catégorie 6 pour laquelle ils souhaitent présenter une soumission pour que leur soumission soit conforme.**

**\*\* Veuillez vous reporter au point 6A.7 pour des directives relatives à l'offre de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés.\*\***

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».



Catégories de produits : 1A, 1B et 2 - Besoin combiné

Tableau 1 – Tableau des produits

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ					Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR		
N°	CIUGdC	Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à la section 6B.4.1, de l'AMA.)</i>	QTÉ	** Fournir des renseignements supplémentaires Oui/Non	N° de pièce du fournisseur	Prix unitaire ferme \$	Total calculé [Qté x Prix] \$
<b>Catégorie 1A</b>							
1	Voir l'Annexe C et la pièce jointe 1 de l'Annexe C.						\$
<b>Catégorie 1B</b>							
2	1bFFHREN24L60WNOLNY	Rectangulaire, montage sur panneau, 24 (larg.) x 60 (long.) x 29 (haut.)	11	Oui			\$
3	1bFFHREN24L72WNOLNY	Rectangulaire, montage sur panneau, 24 (larg.) x 72 (long.) x 29 (haut.)	11	Oui			
4	1bFFHDTL30L72WNOLNY	Surface de travail en D, pieds de poteau, 30 (larg.) x 72 (long.) x 29 (haut.)	2	Oui			
5	1bFFHREL24L48WNOLNY	Rectangulaire, pieds de poteau, 24 (larg.) x 48 (long.) x 29 (haut.)	2	Oui			
6	1bFFHREL24L66WNOLNY	Rectangulaire, pieds de poteau, 24 (larg.) x 66 (long.) x 29 (haut.)	1	Oui			
7	1bFFHREL24L72WNOLNY	Rectangulaire, pieds de poteau, 24 (larg.) x 72 (long.) x 29 (haut.)	1	Oui			
8	1bSBBMCAA1524XXKXX	Mobile, roulettes, 15 (larg.) x 24 (long.) x haut. non disponible	24	Oui			
9	1bHOCLN15L36XFTXXKX	Stratifié, montage sur panneau 15 (larg.) x 36 (long.) x S.o. (haut.)	11	Oui			
10	1bHHCLS15L72XBPXXKX	Surface assemblée sur piètement stratifié 15 (larg.) x 72 (long.) x S.o. (haut.)	2	Oui			
<b>Catégorie 2</b>							

11	2WSSREXXL24L60BELXX	Rectangulaire, stratifié, 24 (larg.) x 60 (long.) x 23 à 48,7 (haut.), commandes : électrique	5	Oui		\$	\$
----	---------------------	--	---	-----	--	----	----

**\*\* Fournir des renseignements supplémentaires :**

Le Canada demande aux soumissionnaires de fournir des dessins ou des photos, y compris de la documentation descriptive de ces produits, avec leur soumission.

**Tableau 2 – Livraison**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° d'article tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail Ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit fournir et livrer les produits conformément aux indications ci-dessous**.	Prix de lot ferme \$
1 à 11	GRC de Norway House, 103110, chemin Jenpeg, Norway House (Manitoba) ROB 1B0	<b>31 janvier 2022</b>	Normal	_____ : semaines  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5.  **Le chargé de projet donnera au fournisseur l'autorisation de mise en œuvre avant la date de livraison déterminée en tenant compte du délai de livraison fourni par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Total des livraisons :	\$

**Tableau 3 – Installation**

Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ				Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR	
N° d'article tiré du tableau 1	Emplacement	Date voulue** (A-M-J)	Heure voulue : Heures normales de travail Ou En dehors des heures normales de travail*	Le fournisseur doit installer les produits conformément aux indications ci-dessous**.	Prix de lot ferme \$
1 à 11	GRC de Norway House, 103110, chemin Jenpeg, Norway House (Manitoba) ROB 1B0	<b>31 janvier 2022</b>	Normal	_____ : semaines à compter de la date de fourniture et de livraison  <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i>	\$
*Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'AMA, annexe A, article 5.  **Le chargé de projet donnera au fournisseur l'autorisation de mise en œuvre avant la date d'installation déterminée en tenant compte du délai d'installation fourni par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation du chargé de projet.				Prix total de l'installation :	\$

**Tableau 4 – Produit optionnel**  Ne s'applique pas.

**Tableau 5 – Livraison optionnelle**  Ne s'applique pas.

**Tableau 6 – Installation optionnelle**  Ne s'applique pas.

**Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations**

<b>1.</b>	<b>Finitions standard</b>	
1.1	L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.  Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, le responsable du projet enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix de finitions du Canada pour chacun des produits figurant à l'Annexe A.  L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix de finis du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.	
<b>2.</b>	<b>Installations du Canada où se fera la livraison</b> <i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité du site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i>  <i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur autorisation de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i>	
2.1	Plateforme de chargement/emplacement	
A	Emplacement	<b>GRC de Norway House, 103110, chemin Jenpeg, Norway House (Manitoba) ROB 1B0</b>
B	Plateforme	<b>Baie de garage intérieure avec rampe</b>
C	Élévateur	<b>Un transpalette sera nécessaire</b>
D	Porte	<b>Dessin extérieur disponible sur demande</b>
E	Monte-charge	<b>S/O</b>
F	Autre (préciser)	<b>Des mesures doivent être prises pour protéger les surfaces et les installations existantes.</b>
<b>3.</b>	<b>Continuité des attestations</b>	
	Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à la DDS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.  Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.	
3.1	Dispositions relatives à l'intégrité	
3.2	Programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs	
3.4	Conformité du produit	
3.5	Attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B).	

**Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat (le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)**

1	Total <b>ferme</b> des produits (tableau 1)	\$
2	Total <b>ferme</b> des livraisons (tableau 2)	\$
3	Total <b>ferme</b> des installations (Tableau 3)	\$
4	Coût total du matériel, conformément à l'article 1.5 de l'annexe A-1 de l'AMA (s'il y a lieu)	\$
5	<b>Prix total évalué (soumission)* (1 + 2 + 3 + 4) [à retirer à l'attribution du contrat]</b>	\$
6	Prix du contrat (1+2+3+4) : [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$
7	Taxe(s) applicable(s) : [applicable uniquement à l'attribution du contrat]	\$

8	Coût estimatif total (6+7) : <i>[applicable uniquement à l'attribution du contrat]</i>	\$
---	--	----

\* Taxes applicables en sus.

**Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire**

1.	Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat	
	Nom :	Téléphone :
		Courriel :
		NEA :

**ANNEXE B  
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Les exigences relatives à la sécurité énumérées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS) ci-jointe et précisées dans les modalités ci-après s'appliquent au contrat et en font partie.

1 = 2018 - 11112479 (D) | 1 = 2018 - 11112479 (D)

1 2018-11112479 (D)



Contract Number / Numéro du contrat
Security Classification / Classification de sécurité

**SECURITY REQUIREMENTS CHECK LIST (SRCL)  
LISTE DE VÉRIFICATION DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ (LVERS)**

**PARTIE A - CONTRAT / INFORMATION - PARTIE A - INFORMATION CONTRACTUELLE**

1. Originating Government Department or Organization / Ministère du département gouvernemental d'origine: RCAP

2. Branch or Directorate / Direction générale ou Direction: CMB - Asset Management

3. a) Subcontract Number / Numéro du contrat de sous-traitance: [ ]

3. b) Name and Address of Subcontractor / Nom et adresse du sous-traitant: [ ]

4. Brief Description of Work / Brève description du travail:  
 A new Detachment to be constructed for the community of Norway House, Manitoba. The Modular detachment will be constructed at a vendors facility in a secure compound... yet to be determined location after the tender process using sanitized drawings then the 18 components will be transported to the community. In the community of Norway House... work will consist of earth removal, piers, concrete curbing, asphalt, installation of civil infrastructure with heavy equipment, as well labour by hand. This project will have a 15% required aboriginal set aside component and community labour will be leveraged when ever possible.

5. a) Will the supplier require access to Controlled Goods? / Le fournisseur aura-t-il accès à des marchandises contrôlées?  No /  Yes

5. b) Will the supplier require access to unclassified military technical data... / Le fournisseur aura-t-il accès à des données techniques militaires non classifiées...?  No /  Yes

6. a) Will the supplier and its employees require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets? / Le fournisseur ainsi que les employés auront-ils accès à des renseignements ou à des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?  No /  Yes

6. b) Will the supplier and its employees require access to restricted access areas? / Le fournisseur et ses employés auront-ils accès à des zones d'accès restreintes?  No /  Yes

7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès

Canada <input checked="" type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
--	--------------------------------------	---

7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion

No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion: <input checked="" type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN: <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion: <input type="checkbox"/>
Restricted to: / Limité à: [ ]	Restricted to: / Limité à: [ ]	Restricted to: / Limité à: [ ]

7. c) Level of information / Niveau d'information

PROTECTED A / PROTÉGÉ A: <input checked="" type="checkbox"/>	NATO UNCLASSIFIED / NATO NON CLASSIFIÉ: <input type="checkbox"/>	PROTECTED A / PROTÉGÉ A: <input type="checkbox"/>
PROTECTED B / PROTÉGÉ B: <input type="checkbox"/>	NATO RESTRICTED / NATO DIFFUSION RESTREINTE: <input type="checkbox"/>	PROTECTED B / PROTÉGÉ B: <input type="checkbox"/>
PROTECTED C / PROTÉGÉ C: <input type="checkbox"/>	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL: <input type="checkbox"/>	PROTECTED C / PROTÉGÉ C: <input type="checkbox"/>
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL: <input type="checkbox"/>	NATO SECRET / NATO SECRÉT: <input type="checkbox"/>	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL: <input type="checkbox"/>
SECRET / SECRÉT: <input type="checkbox"/>	COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRÉT: <input type="checkbox"/>	SECRET / SECRÉT: <input type="checkbox"/>
TOP SECRET / TRÈS SECRÉT: <input type="checkbox"/>		TOP SECRET / TRÈS SECRÉT: <input type="checkbox"/>
TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRÉT (SIGINT): <input type="checkbox"/>		TOP SECRET (SIGINT) / TRÈS SECRÉT (SIGINT): <input type="checkbox"/>

TBS/SCT 360-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité







Government of Canada

Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat

Security Classification / Classification de sécurité

PART A (continued) / PARTIE A (suite)

8. Will the supplier require access to PROTECTED and/or CLASSIFIED COMSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens COMSEC désignés PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?
If Yes, indicate the level of sensitivity:
Dans l'affirmative, indiquer le niveau de sensibilité:

No Yes
Non Oui

9. Will the supplier require access to extremely sensitive INFOSEC information or assets?
Le fournisseur aura-t-il accès à des renseignements ou à des biens INFOSEC de nature extrêmement délicate?
Short Title(s) of material / Titre(s) abrégé(s) du matériel:
Document Number / Numéro du document:

No Yes
Non Oui

PART B PERSONNEL (SUPPLIER) / PARTIE B PERSONNEL (FOURNISSEUR)

10. a) Personnel security screening level required? Niveau de contrôle de la sécurité du personnel requis

RELIABILITY STATUS / COTE DE FIABILITE
TOP SECRET - SIGINT / TRÈS SECRET - SIGINT
SITE ACCESS / ACCÈS-AUX-EMPLACEMENTS
CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL
SECRET / SECRET
NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL
NATO SECRET / NATO SECRET
TOP SECRET / TRÈS SECRET
COSMIC TOP SECRET / COSMIC TRÈS SECRET

Handwritten notes: Multi-level SRCL, Laboueurs doing construction at vendors site do not require security clearance, Site Managers with access to sanitized plans require RCMP Enhanced Reliability Status (ERS) formerly known as RCMP Reliability Status (RRS), Laboueurs and trades require RCMP Facility Access Level 2 (FAZ), Not

Special comments: Requesting FAZ for exterior work. This will not be an active detachment until completed and RCMP take over.

NOTE - If multiple levels of screening are identified, the Security Classification Guide must be provided.

REMARQUE - Si plusieurs niveaux de contrôle de sécurité sont requis, un guide de classification de la sécurité doit être fourni.

10. b) May unscreened personnel be used for portions of the work?
Du personnel sans autorisation sécuritaire peut-il se voir confier des parties du travail?
If Yes, will unscreened personnel be escorted?
Dans l'affirmative, le personnel en question sera-t-il escorté?

No Yes
Non Oui

PART C SAFEGUARDS (SUPPLIER) / PARTIE C MESURES DE PROTECTION (FOURNISSEUR)

INFORMATION / ASSETS / RENSEIGNEMENTS / BIENS

11. a) Will the supplier be required to receive and store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or assets on its site or premises?
Le fournisseur sera-t-il tenu de recevoir et d'entreposer sur place des renseignements ou des biens PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?

No Yes
Non Oui

11. b) Will the supplier be required to safeguard COMSEC information or assets?
Le fournisseur sera-t-il tenu de protéger des renseignements ou des biens COMSEC?

No Yes
Non Oui

PRODUCTION

11. c) Will the production (manufacture, and/or repair and/or modification) of PROTECTED and/or CLASSIFIED material or equipment occur at the supplier's site or premises?
Les installations du fournisseur serviront-elles à la production (fabrication et/ou réparation et/ou modification) de matériel PROTÉGÉ et/ou CLASSIFIÉ?

No Yes
Non Oui

INFORMATION TECHNOLOGY (IT) MEDIA / SUPPORT RELATIF À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION (TI)

11. d) Will the supplier be required to use its IT systems to electronically process, produce or store PROTECTED and/or CLASSIFIED information or data?
Le fournisseur sera-t-il tenu d'utiliser ses propres systèmes informatiques pour traiter, produire ou stocker électroniquement des renseignements ou des données PROTÉGÉS et/ou CLASSIFIÉS?

No Yes
Non Oui

11. e) Will there be an electronic link between the supplier's IT systems and the government department or agency?
Disposera-t-on d'un lien électronique entre le système informatique du fournisseur et celui du ministère ou de l'agence gouvernementale?

No Yes
Non Oui

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité



1 = Multi-level SRCL

1 = LVERS à plusieurs échelons

2 = Labourers doing construction at vendors site do not require security clearance.	2 = Les ouvriers qui travaillent sur le site des fournisseurs n'ont pas besoin d'une habilitation de sécurité.
3 = Site Manager and trades with access to sanitized plans require RCMP Enhanced Reliability Status (ERS) formerly known as RCMP Reliability Status (RRS)	3 = Les gestionnaires de chantier et les corps de métier ayant accès aux plans épurés sont tenus d'avoir une cote de fiabilité approfondie de la GRC.
4 = Labourers and trades on site i.e. Norway House require RCMP Facility Access Level 2 (FA2). MT	4 = Les ouvriers et les corps de métier sur le site, c.-à-d. Norway House, doivent disposer d'un droit d'accès aux emplacements niveau 2 (FA2) de la GRC. MT
5 = MT.	5 = MT.



Government of Canada

Gouvernement du Canada

Contract Number / Numéro du contrat :

Security Classification / Classification de sécurité :

PART C - (continued) / PARTIE C - (suite)

For users completing the form manually use the summary chart below to indicate the category(ies) and level(s) of safeguarding required at the supplier's site(s) or premises. Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire manuellement doivent utiliser le tableau récapitulatif ci-dessous pour indiquer, pour chaque catégorie, les niveaux de sauvegarde requis aux installations du fournisseur.

For users completing the form online (via the Internet), the summary chart is automatically populated by your responses to previous questions. Dans le cas des utilisateurs qui remplissent le formulaire en ligne (par Internet), les réponses aux questions précédentes sont automatiquement saisies dans le tableau récapitulatif.

SUMMARY CHART / TABLEAU RÉCAPITULATIF

Category / Catégorie	PROTECTED / PROTÉGÉ			CLASSIFIED / CLASSIFIÉ		NATO					COMSEC						
	A	B	C	CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	NATO RESTRICTED / NATO OBLIGATION RESTRICTÉE	NATO CONFIDENTIAL / NATO CONFIDENTIEL	NATO SECRET	COMSEC TOP SECRET / COMSEC TRÈS SECRET	PROTECTED / PROTÉGÉ			CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL	SECRET	TOP SECRET / TRÈS SECRET	
											A	B	C				
Information / Aspects manufacturiers / Brevets / Production	✓																
IT Media / Support TI / LSI / LSI électronique	✓	✓															

12. a) Is the description of the work contained within this SRCL PROTECTED and/or CLASSIFIED? La description du travail visé par la présente LVERS est-elle de nature PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification". Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire.

12. b) Will the documentation attached to this SRCL be PROTECTED and/or CLASSIFIED? La documentation associée à la présente LVERS sera-t-elle PROTÉGÉE et/ou CLASSIFIÉE?

No / Non  Yes / Oui

If Yes, classify this form by annotating the top and bottom in the area entitled "Security Classification" and indicate with attachments (e.g. SECRET with Attachments). Dans l'affirmative, classifiez le présent formulaire en indiquant le niveau de sécurité dans la case intitulée « Classification de sécurité » au haut et au bas du formulaire et indiquez qu'il y a des pièces jointes (p. ex. SECRET avec des pièces jointes).

TBS/SCT 350-103(2004/12)

Security Classification / Classification de sécurité :



1 = MT

1 = MT



# Exigences de sécurité de la GRC du Nord-Ouest pour les contrats et la LVERS

---

RE : LVERS no 2018-11112479 – Div. D – Norway House – Un nouveau détachement sera construit pour la communauté de Norway House, Manitoba. Le détachement modulaire sera construit sur le site d'un fournisseur dans une enceinte sécurisée, dont l'emplacement reste à déterminer, après le processus d'appel d'offres utilisant des dessins épurés. Par la suite, les 18 composants seront transportés vers la communauté. Dans la communauté de Norway House, les travaux sur le site extérieur consisteront en l'enlèvement de terre, pieux, bordures en béton, asphalte, de l'installation d'une infrastructure civile avec une machinerie lourde, ainsi que de travaux manuels. Ce projet comportera une composante autochtone obligatoire de 15 % et la communauté sera mise à contribution dans la mesure du possible.

Habilitations de sécurité – Plusieurs échelons :

Tous les responsables de la construction et tous les corps de métier qui doivent avoir accès aux dessins épurés doivent disposer du niveau de fiabilité approfondie de la GRC, anciennement connu sous le nom de cote de fiabilité de la GRC.

Les ouvriers qui travaillent sur le chantier de Norway House, Manitoba, doivent disposer d'un droit d'accès aux emplacements niveau 2 (FA2) de la GRC.

Les ouvriers qui travaillent uniquement sur le site du fournisseur n'ont pas besoin d'avoir une habilitation de sécurité.

Droit d'accès aux emplacements niveau 2 (FA2) de la GRC

*\*\*\*Le FA2 implique la présence d'une escorte à la réception et dans certaines zones d'opérations. Il peut être nécessaire que l'escorte fasse partie d'une escorte de la GRC avec expert dans les zones de haute sécurité et certaines zones de sécurité, telle qu'une salle de serveur PTSS aurait besoin d'une escorte de PTSS avec expert.*

**Date de l'agenda d'admission du DSS de la région Nord-Ouest pour la LVERS (expiration) : 08/05/2023**

## **Exigences générales de sécurité**

Tous les entrepreneurs et sous-traitants employés dans le cadre de ce contrat doivent respecter l'environnement de sécurité de la GRC en se conformant aux directives décrites dans le présent document.

1. L'accès physique est limité aux zones spécifiques des installations de la GRC nécessaires pour atteindre les objectifs du contrat.
2. Aucun renseignement protégé ou classifié ni aucune autre ressource ne seront retirés des installations de la GRC sans l'approbation du représentant du ministère ou de l'autorité technique. Si ce retrait est approuvé, le transport et/ou la transmission des renseignements doit respecter les exigences de sécurité indiquées dans le Guide de transport et de transmission de la GRC.
3. Les articles à usage restreint, tels que les caméras, les téléphones mobiles et les appareils audiovisuels, doivent être remis au bureau de sécurité principal à l'arrivée dans une installation de la GRC, à moins d'une autorisation écrite préalable ait été obtenue.
4. Tous les supports électroniques (clés USB, disques durs, CD, etc.) utilisés par l'entrepreneur qui stockent ou traitent des informations de la GRC doivent être conservés par la GRC ou effacés selon les procédures approuvées par la GRC. Les supports électroniques doivent être conservés dans un endroit sûr/sous clé pendant les heures de fermeture. L'accès doit être limité aux personnes qui ont besoin de savoir, c'est-à-dire aux personnes affectées au projet uniquement.
5. Les renseignements divulgués dans le cadre de ce contrat seront gérés, conservés et éliminés conformément aux politiques de sécurité de la GRC et à la Politique sur la sécurité du gouvernement.
6. L'entrepreneur informera rapidement la GRC de toute utilisation ou divulgation non autorisée des renseignements échangés dans le cadre de ce contrat et lui fournira les détails de cette utilisation ou divulgation non autorisée.

# Exigences de sécurité de la GRC du Nord-Ouest pour les contrats et la LVERS

---

7. L'entrepreneur sera tenu d'informer la GRC de tout changement concernant les exigences de sécurité du personnel, c'est-à-dire, le personnel habilité quittant l'entreprise ou ne participant plus au contrat de la GRC, les nouveaux membres nécessitant une habilitation et ceux dont l'habilitation doit être renouvelée.
8. Tous les membres du personnel de l'entrepreneur devront obtenir et conserver une habilitation de sécurité du personnel correspondant à la sensibilité du travail effectué pendant toute la durée du contrat (conformément aux dispositions de la LVERS).

## **Exigences en matière de sécurité du personnel**

### **Accès aux installations de la GRC, niveaux I, II, III et IV**

Pour les entrepreneurs qui ont uniquement besoin d'accéder à une installation de la GRC, sans accéder à des renseignements, systèmes, ressources et installations protégés ou classifiés. Dans un scénario de ce type, les responsables de la GRC souhaitent ne mener que des vérifications locales d'application de la loi. Dans le cadre de l'approvisionnement de TPSGC, ce point devrait être indiqué dans les documents contractuels.

Les membres du personnel de l'entrepreneur doivent se soumettre à une vérification du casier judiciaire par la GRC, avant d'être admis dans l'installation ou sur le site. La GRC se réserve le droit de refuser l'accès à une installation, un site ou une partie de ceux-ci à tout membre du personnel de l'entrepreneur, et ce, à tout moment.

Lorsque la GRC exige un droit d'accès aux emplacements niveau 1 ou 2, le soumissionnaire retenu, l'entrepreneur, soumettra les documents suivants à la GRC :

1. Formulaire SCT 330-23
2. Copie d'une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement et portant une signature (recto et verso)

Lorsque la GRC exige un droit d'accès aux emplacements niveau 3 ou 4, le soumissionnaire retenu, l'entrepreneur, soumettra les documents suivants à la GRC :

1. Formulaire SCT 330-23
2. Formulaire SCT 330-60
3. Copie d'une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement et portant une signature (recto et verso)
4. Deux séries d'empreintes digitales

La GRC :

1. effectuera une vérification du casier judiciaire;
2. est chargée de définir les exigences en matière d'escorte sur ses installations ou sites;
3. n'exige pas d'habilitation de sécurité organisationnelle ou de sécurité du personnel pour les fournisseurs et/ou les entrepreneurs exécutant des services;
4. remplira le formulaire de demande TPSGC 9200 pour indiquer l'exigence en matière de sécurité sans LVERS.

### **Cote de fiabilité de la GRC, cote de sécurité de niveau secret ou très secret**

Pour les entrepreneurs qui doivent avoir accès à des renseignements, systèmes, ressources et/ou installations protégés par la GRC. Dans cette situation, la GRC souhaite effectuer toutes les vérifications nécessaires à l'obtention d'une cote de fiabilité. Dans le cadre de l'approvisionnement de TPSGC, ce point devrait être indiqué dans les documents contractuels.

# Exigences de sécurité de la GRC du Nord-Ouest pour les contrats et la LVERS

---

*Les membres du personnel de l'entrepreneur doivent se soumettre aux vérifications par la GRC avant d'être autorisés à accéder à des renseignements, systèmes, ressources et/ou installations protégés ou classifiés. La GRC se réserve le droit de refuser l'accès à l'un ou l'autre des éléments susmentionnés à tout membre du personnel de l'entrepreneur, et ce, à tout moment.*

Lorsque la GRC détermine qu'une cote de fiabilité ou une habilitation de sécurité est nécessaire, le soumissionnaire retenu, l'entrepreneur, soumettra les documents suivants à la GRC :

1. Formulaire SCT 330-23
2. Formulaire SCT 330-60
3. Formulaire 1020-1 (Entrevue de sécurité)
4. Deux pièces d'identité avec photo délivrées par le gouvernement et portant une signature (certificat de naissance et permis de conduire)
5. Deux séries d'empreintes digitales
6. Visa de travail (le cas échéant)
7. Deux photos d'identité

La GRC :

1. effectuera des enquêtes de sécurité sur le personnel en plus de respecter les exigences de la Politique sur la sécurité du gouvernement;
2. est chargée de définir les exigences en matière d'escorte sur ses installations ou sites;

procédera à un contrôle de sécurité de tous les hauts fonctionnaires clés identifiés par la DSIC (exigence relative aux renseignements classifiés

**ANNEXE C  
PLAN(S) D'ÉTAGE**

**INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES :**

*Pour les produits de la catégorie 1a, les soumissionnaires doivent fournir :*

- a) *le ou les plans d'étage achevés ainsi que les produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé;*
- b) *une liste des produits approuvés dans le cadre de l'AMA proposé qui sont offerts dans le ou les plans d'étage.  
La liste des produits doit, au minimum, comprendre les renseignements suivants :*
  - les numéros de pièces du fournisseur, y compris les produits non disponibles qui font partie de cette catégorie;*
  - de brèves descriptions des produits;*
  - les quantités;*
  - les prix unitaires fermes*
- c) *Les fournisseurs doivent fournir un système de panneaux superposables qui consiste en un panneau de base avec les modules complémentaires requis, tels que définis dans le modèle de panneaux de la présente exigence.*

*\*\*\*\*\* Les produits de catégories autres que la catégorie 1a sont affichés sur le plan d'étage à titre d'information uniquement\*\*\*\*\**

*En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que sa soumission comprend toutes les composantes et les catégories de la catégorie 1a, conformément aux plans d'étage, aux détails des cloisons, aux modèles des cloisons ou à l'aménagement des postes de travail énoncés à l'Annexe C.*

*\*À l'attribution du contrat : « En présentant une soumission, le soumissionnaire... » devient « l'entrepreneur ».*

**Exigence de la catégorie 1a :**

**1) Plan(s) d'étage**

*\*\*\*Se reporter au plan d'étage en format PDF ou AutoCAD ci-joint\*\*\**

**2) Détails des cloisons**

- a. *Toutes les hauteurs de cloisons requises : voir le plan d'étage en format PDF ou AutoCAD ci-joint;*
- b. *Lorsqu'une alimentation est nécessaire, elle doit se trouver à une hauteur inférieure à celle de la surface de travail; si un regroupement de postes de travail doit comprendre des cloisons partagées avec un côté alimenté et l'autre non, ces cloisons doivent avoir une alimentation électrique.*
- c. *Type d'alimentation électrique : se reporter au plan d'étage en format PDF ou AutoCAD ci-joint\*;*
- d. *Accessoires du système de composants :*
  - 1. *Les accessoires montés sur le panneau et intégrés dans le cadre du panneau seront indiqués sur le plan d'étage. Les accessoires fixés au panneau séparément doivent être précisés;*
  - 2. *Lorsque des rails accessoires sont nécessaires, les accessoires doivent être précisés.*

**3) Modèles de cloisons ou aménagement des postes de travail**

*\*\*\* Voir les modèles de cloisons et l'aménagement des postes de travail ci-joints\*\*\**

**a. Modèle de cloison**

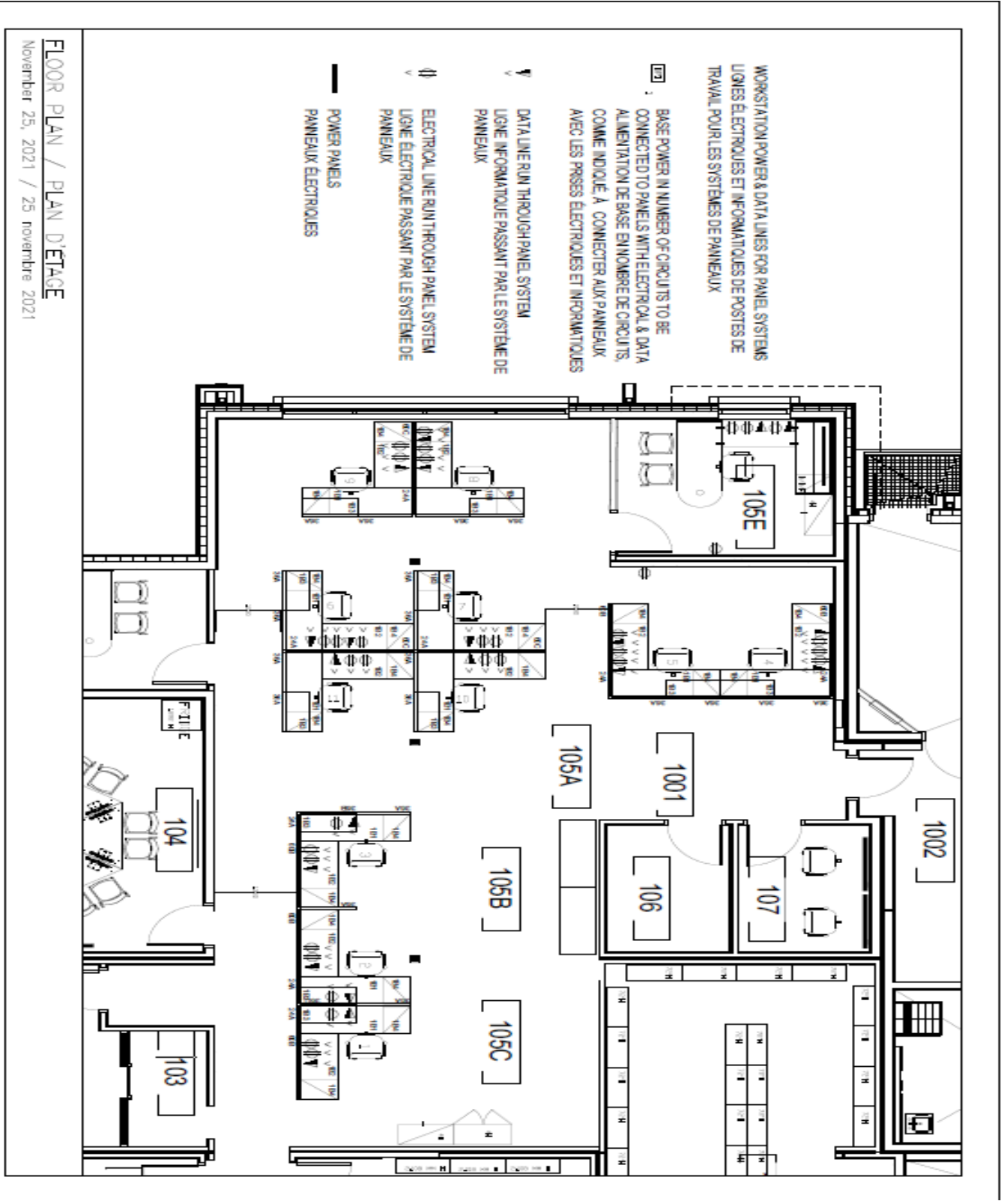
*\*\*\* Voir les modèles de cloisons et l'aménagement des postes de travail ci-joints\*\*\**

## **b. Aménagement(s) des postes de travail**

*\*\*\* Voir les modèles de cloisons et l'aménagement des postes de travail ci-joints\*\*\**

- Le plan d'étage a préséance sur toute divergence avec les aménagements de postes de travail.
- Lorsque deux postes de travail types ou plus ont une colonne de cloison commune, le fini intérieur du poste de travail doit être tel qu'il est décrit dans les Feuilles de données types et **AUCUNE CLOISON NE DOIT ÊTRE SUPERPOSÉE. S'il n'y a pas de poste de travail adjacent, veuillez vous reporter à la Feuille de données pour les critères relatifs au fini.**
- Si un poste de travail type est muni d'une source d'alimentation et que l'autre poste de travail ne l'est pas — une source d'alimentation sera requise pour les deux postes. Inclure l'aménagement des postes de travail (sous la forme de feuilles de données typiques ou de dessins en 3-D) ici ou sous forme de pièce jointe distincte de cette DDS.

PIÈCE JOINTE 1 À L'ANNEXE C – PLANS D'ÉTAGE ET MODÈLES



**PANEL TYPE/TYPE DE PANNEAU: A**  
 PANEL HEIGHT/AUTREUR DES CLOISONS WORK SURFACE/PRIVACY  
 HEIGHT/ADD ON PANNEAU/ADDITIONNEL POUR INTIME A LA  
 SURFACE DE TRAVAIL.

UPPER ELEMENT '1' ELEMENT SUPERIEUR 1 FABRIC / TISSU	UPPER ELEMENT '2' ELEMENT SUPERIEUR 2 FABRIC / TISSU
LOWER ELEMENT '1' ELEMENT INFÉRIEUR 1	LOWER ELEMENT '2' ELEMENT INFÉRIEUR 2

SIDE 1 / CÔTÉ 1

SIDE 2 / CÔTÉ 2

**PANEL TYPE/TYPE DE PANNEAU: B**  
 PANEL HEIGHT/AUTREUR DES CLOISONS WORK SURFACE/PRIVACY  
 HEIGHT/ADD ON PANNEAU/ADDITIONNEL POUR INTIME A LA  
 SURFACE DE TRAVAIL.

UPPER ELEMENT '1' ELEMENT SUPERIEUR 1 FABRIC / TISSU	UPPER ELEMENT '2' ELEMENT SUPERIEUR 2 FABRIC / TISSU
LOWER ELEMENT '1' ELEMENT INFÉRIEUR 1	LOWER ELEMENT '2' ELEMENT INFÉRIEUR 2

SIDE 1 / CÔTÉ 1

SIDE 2 / CÔTÉ 2

**PANEL TYPE/TYPE DE PANNEAU: C**  
 PANEL HEIGHT/AUTREUR DES CLOISONS WORK SURFACE/PRIVACY  
 HEIGHT/ADD ON PANNEAU/ADDITIONNEL POUR INTIME A LA  
 SURFACE DE TRAVAIL.

UPPER ELEMENT '1' ELEMENT SUPERIEUR 1 FABRIC / TISSU	UPPER ELEMENT '2' ELEMENT SUPERIEUR 2 FABRIC / TISSU
LOWER ELEMENT '1' ELEMENT INFÉRIEUR 1	LOWER ELEMENT '2' ELEMENT INFÉRIEUR 2

SIDE 1 / CÔTÉ 1

SIDE 2 / CÔTÉ 2

**PANEL TYPES - A, B, C / TYPES DE PANNEAUX**

November 25, 2021 / 25 novembre 2021

**LEGEND / LEGENDE**

- ◆ DUPLEX RECEPTACLE / PRISE DE COURANT DOUBLE
  - ▲ DATA / SORTIE DE DONNÉES
- NOTE: ALL POWERED PANELS TO BE BOTTOM FEED  
REMARQUE: TOUS LES PANNEAUX ALIMENTÉS DOIVENT ÊTRE ALIMENTÉS PAR LE FOND

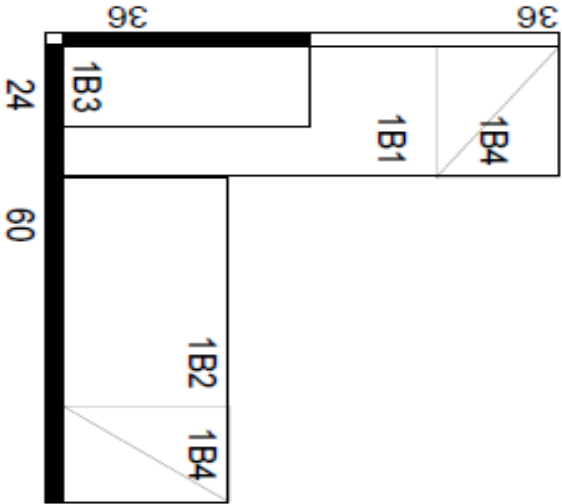
**CAT. 1B - FILING AND STORAGE / CLASSEMENT ET STOCKAGE**

- ▣ pedestal box file / pedestal boîte fichier / mobile / mobile  
PRINTED METAL / METAL PRINTED  
600mm x 301mm (24" x 12")  
G000D01006C 93889ACAA152K0000X

**CATEGORY 1A / CATÉGORIE A1**

REFER TO FLOOR PLANS / SE REFERER AUX PLANS

**CAT. 1B - FREE STANDING SYSTEMS/ SYSTÈMES AUTOSTABLES**



FIXED HEIGHT WORK SURFACES/ SURFACES DE TRAVAIL A HAUTEUR FIXE/ RECTANGULAR (RECTANGULAIRE) PANEL MOUNTED/MONTÉS SUR CLOISON  
LAMINATE/STRATA TITE 920mm x 610mm (37" x 24")  
G000D01006C 11FFHRE04.00W00LV



FIXED HEIGHT WORK SURFACES/ SURFACES DE TRAVAIL A HAUTEUR FIXE/ RECTANGULAR (RECTANGULAIRE) PANEL MOUNTED/MONTÉS SUR CLOISON  
LAMINATE/STRATA TITE 924mm x 610mm (37" x 24")  
G000D01006C 11FFHRE04.00W00LV

**CAT. 1B - CREDENZAS AND HUTCHES/ BAHUT ET HUCHES**



OVERHEAD CLOSE/ ABOVE/FERME PANEL MOUNTED/MONTÉ SUR CLOISON 914mm x 301mm (36" x 12")  
LAMINATE/STRATA TITE 19H0CLN9120P07000X  
G000D01006C

**WORKSTATION TYPICAL / POSTE DE TRAVAIL TYPE**

November 25, 2021 / 25 novembre 2021



**ANNEXE D**  
**ATTESTATION DE L'EXIGENCE DE VACCINATION OBLIGATOIRE CONTRE LA COVID-19**

L'entrepreneur doit remplir et soumettre l'attestation de vaccination obligatoire COVID-19 ci-dessous avec sa soumission.

**Attestation de l'exigence de vaccination obligatoire contre la COVID-19**

Je, \_\_\_\_\_ (prénom et nom de famille), en tant que représentant de \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise), dans le cadre de la **demande de soumissions 202200784/A**, garantis et atteste que tous les membres du personnel que \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) fournira dans le cadre du contrat subséquent et qui ont accès à des lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec des fonctionnaires seront :

- (a) pleinement vaccinés avec un vaccin contre la COVID-19 approuvé par Santé Canada; ou
- (b) à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale confirmée ou d'un handicap, de motifs religieux ou d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été proposées au gouvernement Canada et approuvées par celui-ci;

jusqu'à ce que le Canada indique que l'exigence de vaccination de la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs n'est plus en vigueur.

J'atteste que tout le personnel fourni par \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) a été informé des exigences de vaccination de la politique de vaccination contre la COVID-19 des employés des fournisseurs du gouvernement du Canada, et que \_\_\_\_\_ (nom de l'entreprise) atteste qu'elle respecte cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le Canada peut constituer un manquement au contrat.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Facultatif

À titre d'information uniquement, apposez votre paraphe ci-dessous si votre entreprise a adopté sa propre politique ou ses propres exigences en matière de vaccination obligatoire des employés. Le fait d'apposer votre paraphe ci-dessous **n'élimine pas** l'obligation de fournir l'attestation ci-dessus.

Initiales : \_\_\_\_\_

Les renseignements que vous fournissez dans ce formulaire d'attestation conformément à la politique de vaccination contre la COVID-19 des employés des fournisseurs du gouvernement du Canada seront protégés, utilisés, conservés et divulgués dans le respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez noter que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement à votre dossier et d'y apporter des corrections, et de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes considérées comme faisant partie du

personnel affecté au contrat et qui ont besoin d'accéder à des lieux de travail du gouvernement fédéral où elles pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.